

CONFEMEN infos



Sommaire :

02 - Nouvelles de la CONFEMEN - En route vers la 51^{ème} Conférence ministérielle - Partenariats - Recherche
04 - Les résultats des études PASEC suscitent une volonté de changement - 05 - Dans les pays membres... 06 - Sur le terrain - 07 - En bref...

08 - Info Education - AFIDES - EPT
 09 - ADEA - 10 - Francophonie - Unesco
12 - Nouveaux visages au STP

La lettre d'information du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN

Editorial De longs mois se sont écoulés depuis la livraison de votre dernière lettre d'information *La Confemen au Quotidien*. La mise en place du plan de relance de la CONFEMEN, les changements intervenus au sein du Secrétariat technique permanent et la volonté de vous livrer une publication rénovée sont à l'origine de ce long silence... Mais c'est pour mieux revenir vers nos lecteurs et pouvoir leur annoncer plusieurs bonnes nouvelles, dont la moindre n'est pas la remise en ligne du site web de la CONFEMEN à l'adresse www.confemen.org à partir du 1^{er} septembre 2004.

Autre bonne nouvelle : la part du budget de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie consacrée à l'éducation a été augmentée de 75 % pour le biennium 2004-2005.

La CONFEMEN se bat aujourd'hui sur trois fronts majeurs : d'abord, l'accès et le maintien des élèves au cycle primaire. Si des progrès sensibles ont été notés ces dernières années en matière d'accès à l'école primaire – en particulier dans les pays du Sud qui accusaient un plus grand retard – une attention tout aussi soutenue doit être apportée au phénomène de la déperdition scolaire. Ce combat sur deux fronts, auquel se greffe la question de l'éducation des filles, doit être poursuivi pour atteindre l'objectif de la scolarisation primaire universelle visée pour 2015.

Mais le combat pour la scolarisation primaire universelle doit également relever le défi majeur de la qualité de l'enseignement. Des éléments essentiels tels que le temps d'enseignement, la formation initiale et continue des enseignants, des contenus éducatifs novateurs et la production de manuels scolaires adaptés doivent être au cœur des réformes des systèmes éducatifs pour atteindre des résultats qualitatifs majeurs.

Enfin, malgré les efforts des Etats, les ressources allouées à l'éducation demeurent limitées. Cette situation appelle une gestion optimale des systèmes éducatifs axée sur les résultats, et allant dans le sens d'une rationalité et d'une efficacité dans l'allocation et l'utilisation des ressources disponibles.

Ce sont ces défis majeurs et tant d'autres que la communauté éducative internationale doit relever chaque jour. La CONFEMEN, avec l'ensemble des décideurs et des acteurs du secteur de l'éducation, se mobilise pour offrir à nos enfants une école accessible, de qualité et bien gérée qui fera d'eux les adultes instruits et responsables de demain !

Adiza Hima
Secrétaire Générale

En route vers la 51^{ème} Conférence

Dans le cadre de la préparation de la 51^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN qui se tiendra à Maurice en octobre 2004, le Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres du Bureau de la CONFEMEN s'est réuni à Mbodiène (Sénégal) du 14 au 18 juin 2004.

Les correspondants du Burkina Faso, du Cameroun, du Canada-Nouveau-Brunswick, du Canada-Québec, de la Communauté française de Belgique, du Congo, de la France, du Gabon, du Liban, de Madagascar, du Mali, de Maurice, de Roumanie et du Sénégal étaient présents ainsi que le Directeur de l'Education et de la Formation professionnelle et technique (EFPT) de l'Agence intergouvernementale de Francophonie (AIF) et la Secrétaire Générale de la CONFEMEN assistée des membres de l'équipe du Secrétariat technique permanent (STP).

Conjointement, s'organisait, dans le cadre du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), le 9^{ème} Atelier international de formation des experts nationaux. La cérémonie d'ouverture de ces deux réunions a été présidée par M. Ibrahim Fall, Ministre délégué chargé des questions pédagogiques auprès du Ministre de l'Education du Sénégal qui, dans son allocution, a loué les efforts fournis par le STP et a réaffirmé la disponibilité des autorités sénégalaises pour soutenir la CONFEMEN dans l'accomplissement de sa mission.

La Secrétaire Générale de la CONFEMEN a présenté son rapport d'activités, dont la richesse et la pertinence ont été unanimement saluées par les membres du groupe de travail. La question du renforcement des capacités et de l'amélioration des conditions de travail au Secrétariat technique permanent a été évoquée. A cet égard, le Canada s'est engagé à appuyer une évaluation institutionnelle du STP qui devrait intervenir avant la 51^{ème} session ministérielle. Les membres du groupe de travail se sont ensuite penchés sur la revue financière et comptable et l'examen de l'organisation du travail des Commissaires aux comptes. L'équipe du PASEC a fait le bilan de ses activités, une présentation des résultats de ses travaux et de son calendrier d'activités pour l'année 2004.

A l'occasion de cette rencontre s'est tenue la deuxième réunion du Comité de suivi AIF-CONFEMEN, à laquelle deux représentants de la Commission nationale de la Francophonie du Sénégal ont également participé. Cette réunion a fait le point sur le partenariat permanent et fructueux entre les deux institutions, notamment en ce qui concerne la programmation de l'AIF en matière d'éducation/formation. Le contenu de la

Nouvelles de la CONFEMEN

Confemen Infos n°1

2

Partenariat

Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE)

Une délégation du ROCARE a été reçue en audience, le jeudi 4 mars 2004 au STP, par la Secrétaire Générale de la CONFEMEN, accompagnée du Conseiller en communication. La délégation était composée du Professeur Ousmane Guèye, Coordonnateur national, de Mme Andrée-Marie Diagne, formatrice à l'Ecole Normale Supérieure de Dakar, et de Mme B. Hanne de l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation.

L'ambition du ROCARE est de développer une expertise africaine dans le secteur de l'éducation. Ce réseau, né en 1989, est actuellement opérationnel dans 12 pays d'Afrique (8 francophones et 4 anglophones). Il dispose d'une banque de données de 250 chercheurs. Le ROCARE a une approche multi-sectorielle touchant à des sujets aussi variés que la qualité de l'éducation, le genre, les NTIC, le SIDA, le dialogue politique ou le financement de l'éducation. L'essentiel de son travail est transnational, ce qui le rapproche du PASEC.

Après avoir présenté la CONFEMEN, ses activités et ses publications récentes, la Secrétaire Générale a recommandé à la délégation du ROCARE de se rapprocher du CIEFFA en ce qui concerne le genre et l'éducation des jeunes filles. Avant d'inviter le ROCARE à participer à la prochaine Conférence ministérielle de Maurice en octobre prochain, Mme Hima a préconisé un échange d'expertises avec la banque de données du ROCARE afin de promouvoir les expertises nationales.

La convergence des préoccupations et des domaines d'intervention entre les deux structures indique une collaboration étroite convenue entre les deux parties.

Plus d'infos : www.rocare.org

ministérielle de la CONFEMEN

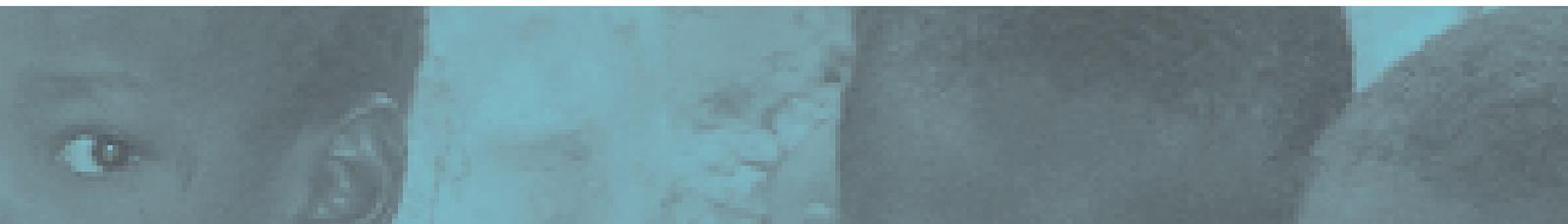
programmation a été présenté en détail par le Directeur de l'EFPT et il s'articule autour de trois axes : éducation de base, enseignement et apprentissage du français et des langues partenaires, formation professionnelle et technique. La partie relative à l'éducation/formation du cadre stratégique décennal de la Francophonie est également le fruit des contributions de la CONFEMEN et de l'AIF. La réunion du Comité de suivi fut également l'occasion de partager les premiers résultats des consultations régionales sur l'enseignement du/en français, dont le processus s'est achevé en juin à Sainte-Lucie. Enfin, la réunion a évoqué la préparation des Assises de la gestion scolaire, qui devraient se tenir en 2006. Madagascar a réaffirmé son intention d'accueillir ces Assises organisées conjointement par la CONFEMEN, l'AIF et l'Association francophone des Directeurs d'établissements scolaires (AFIDES).

Le document issu de la 50^{ème} session ministérielle intitulé *Stratégies de renforcement du financement et de la gestion en vue de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation/formation* a été amendé et finalisé par le groupe de travail. Ce document fera l'objet d'une nouvelle publication de la CONFEMEN dans les semaines à venir.

Les correspondants nationaux ont ensuite consacré leurs travaux à la préparation de la 51^{ème} session ministérielle dont le thème sera «l'évaluation». Les orientations des documents de référence pour la session ont été définies et un consultant s'attellera à la rédaction de ces documents. Un canevas d'ordre

du jour a été adopté. Le représentant de Maurice a informé les participants sur les dispositions prises pour accueillir la Conférence ministérielle dans les meilleures conditions.

Enfin, le groupe de travail a finalisé des propositions de thèmes pour la 52^{ème} session et validé un avant-projet de recommandation relatif au positionnement de la CONFEMEN au sein du dispositif institutionnel de la Francophonie. Ces documents seront présentés à la Conférence des ministres pour approbation. ■



Fédération Africaine des Associations de Parents d'Elèves et d'Etudiants (FAPE)

La Secrétaire Générale a reçu en audience une délégation de la FAPE le 19 février 2004, en présence du Conseiller en communication du STP. La délégation était composée de MM. Souleymane Ndiaye, Vice-Président de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves du Sénégal (FENAPES), Abdou Ndiaye, Secrétaire national adjoint chargé de l'organisation, et Mamour Ndiogou Ba, Trésorier général de la FENAPES et Directeur de l'antenne FAPE installée au BREDA.

La délégation a d'abord présenté la Fédération, née en 1995 de l'union des fédérations nationales de 14 pays francophones d'Afrique subsaharienne. Lors de son deuxième congrès ordinaire en 2002 à Abidjan, la FAPE a élaboré et diffusé la charte d'Abidjan, qui reprend les objectifs de la FAPE et contient notamment les droits et devoirs des parents d'élèves. La délégation a également présenté le plan triennal d'activités (2004-2006) de la FENAPES.

Enfin, la délégation a présenté le projet «L'Ecole des Parents» qui, par la sensibilisation et la formation des parents, vise les trois objectifs essentiels que sont l'accès, la qualité et la gestion. Ce projet, co-financé par la Banque mondiale, est dans sa première phase et vise trois pays d'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Guinée, Sénégal.

Soulignant l'importance de l'implication des parents d'élèves dans le développement de l'éducation, la Secrétaire Générale a exprimé la disponibilité de la CONFEMEN à développer un partenariat avec la FAPE qui pourrait se traduire notamment par la mise en œuvre d'un cadre de concertation entre les institutionnels du secteur de l'éducation et les associations de parents d'élèves membres de la FAPE. La FAPE est invitée à participer à la 51^{ème} Conférence ministérielle d'octobre prochain. La FAPE, qui se réjouit de cette ouverture, a pris l'engagement de développer les contacts avec la CONFEMEN pour un partenariat fonctionnel. ■

Les résultats des études PASEC

Au Sénégal, en janvier dernier, le ministère de l'Éducation a formulé des propositions concrètes pour réduire son taux de redoublement dans les écoles primaires du pays. Au Togo, un mois plus tard, les autorités nationales se sont entendues pour définir sous peu de nouvelles normes de recrutement des maîtres au cycle primaire. S'il y a souvent un pas de géant entre la recherche et l'application des recommandations issues de cette recherche, l'intérêt suscité par les résultats des deux plus récentes études PASEC tend à faire croire le contraire.

Le redoublement au Sénégal : pas aussi bénéfique qu'on le prétend

Avec 14 % des élèves qui redoublent au cycle primaire, la pratique du redoublement compte un grand nombre d'ardents défenseurs au Sénégal. Pas étonnant, puisque l'Afrique francophone est la région du monde où le taux de redoublement est le plus élevé (19,8 % en moyenne). La plupart du temps, les acteurs de l'éducation pensent qu'il s'agit là d'une mesure efficace pour faciliter l'apprentissage chez les élèves en difficulté.

Or, une étude menée par le PASEC entre 1995 et 2003 prouve le contraire. Le PASEC a suivi une cohorte d'environ 2000 élèves du CP1 jusqu'au CM2, dans près de 100 écoles réparties sur l'ensemble du territoire sénégalais. Tous les élèves ont passé chaque année des tests en mathématiques

et en français. Les résultats suscitent la réflexion : il ressort de l'étude que le redoublement ne concerne pas uniquement les élèves du niveau faible; des élèves du niveau intermédiaire et même fort subissent le même sort. L'étude a de plus démontré que les élèves apprennent autant, voire plus, lorsqu'ils passent en classe supérieure que lorsqu'ils redoublent. Enfin, après avoir fait ressortir le lien entre le redoublement et l'abandon scolaire, l'étude a permis d'en chiffrer les conséquences : un élève qui redouble en CP a 11 % plus de risque d'abandonner ses études l'année suivante.

Présentés en janvier aux responsables de l'éducation nationale, ces résultats ont ranimé plusieurs débats. Avant tout, la question de l'évaluation des acquis – privilégier une évaluation centrée sur la progression de l'élève lui-même et non en fonction de celle de la classe – et l'atteinte des objectifs d'Éducation pour tous. En effet, un élève qui redouble monopolise une place qui aurait pu être attribuée à un

Recherche

Confemen Infos n°1

4

Editions L'artichaut

Mesdames Ginette Tremblay et Astou Koné, représentantes de la maison d'édition québécoise L'artichaut, accompagnées de M. Cheikh Aw, Directeur de l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation (INEADE), ont été reçus au STP le 22 janvier 2004 par la Secrétaire Générale de la CONFEMEN et la Conseillère à la programmation.

Le but de cette rencontre était de présenter le matériel pédagogique pour l'apprentissage du français. Les Editions L'artichaut ont produit un référentiel grammatical adapté aux réalités des pays du Sud. Cet outil pédagogique qui recourt à une méthodologie se présente sous la forme d'une brochure illustrée composée d'un index central, d'onglets, de tableaux et de codes facilitant l'apprentissage de l'écriture et l'autocorrection.

Ce matériel pédagogique est en usage dans le système éducatif sénégalais. Le Sénégal et les Editions L'artichaut souhaitent partager cette expérience réussie avec les autres pays francophones, notamment d'Afrique subsaharienne.

La CONFEMEN est considérée comme la structure privilégiée pour cet échange. Il est convenu que le Ministre de l'Éducation du Sénégal adresse une correspondance officielle au Président en exercice pour examiner la possibilité d'une présentation lors de la Session ministérielle de Maurice. ■

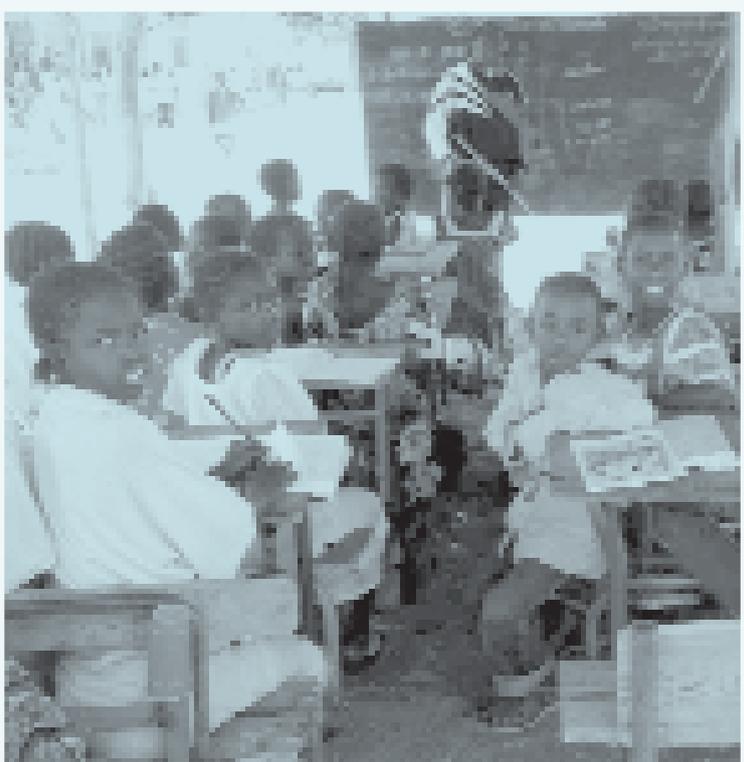
Plus d'infos : artichau@ri.gocable.ca

suscitent une volonté de changement

autre. Vu les capacités d'accueil limitées des écoles et le faible pourcentage des enfants sénégalais qui terminent à l'heure actuelle le cycle primaire (environ 50 %), il a été constaté par tous que la pratique massive du redoublement ne peut que retarder la scolarisation primaire universelle. Les autorités ont, par conséquent, affirmé leur volonté de diminuer le redoublement par l'intermédiaire de trois mesures : supprimer le redoublement entre les classes d'une même étape (CI/CP, CE1/CE2, CM1/CM2), renforcer la formation des enseignants à l'évaluation pédagogique et lancer une campagne de sensibilisation de l'ensemble des acteurs du système éducatif.

Le recrutement des enseignants au Togo : priorité à la formation professionnelle

Au Togo, l'étude PASEC sur le recrutement et la formation des enseignants a provoqué le même intérêt de la part des décideurs. En effet, elle répondait expressément à une demande du pays. En 2000, l'Etat togolais s'est interrogé au sujet de la performance de ses maîtres au cycle primaire. Plus précisément, il a cherché à comprendre l'effet que peuvent avoir la formation professionnelle et le niveau de diplôme des enseignants sur les acquisitions scolaires des élèves. En répondant à ces questions, l'étude PASEC a permis



Dans les pays membres...

Congo

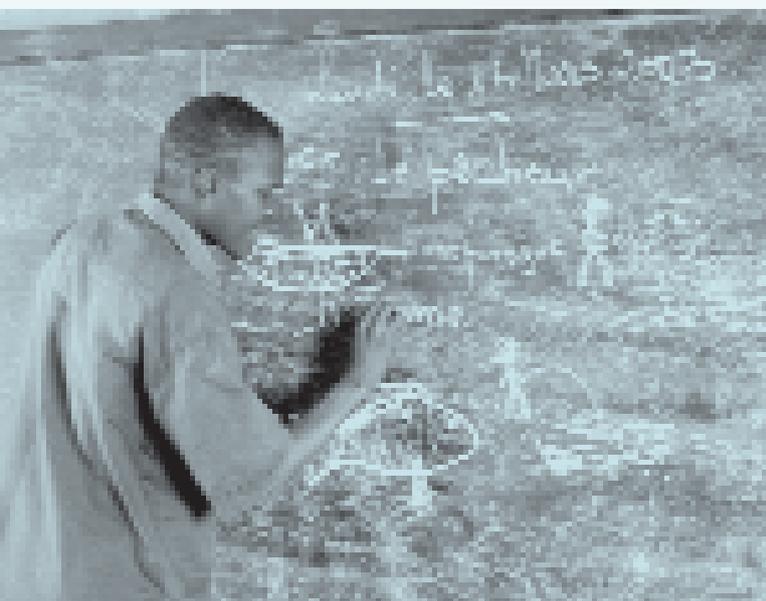
La Direction des Etudes et de la Planification scolaire du Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation a publié un tableau de bord de l'enseignement primaire et secondaire pour l'année 2002. Ce document d'analyse et d'évaluation, qui présente les principaux indicateurs de pilotage de fonctionnement du système éducatif congolais, offre à la communauté éducative une information sur l'évolution du système et permet d'éclairer la prise de décisions. Il porte sur l'accès et la participation scolaire, la qualité de l'éducation, l'efficacité interne et le financement de l'éducation. ■

Plus d'infos : M. Esaïe Kounounga
Correspondant national de la CONFEMEN
E-mail : ekounounga@yahoo.fr



de dégager les stratégies de recrutement et de formation les plus efficaces.

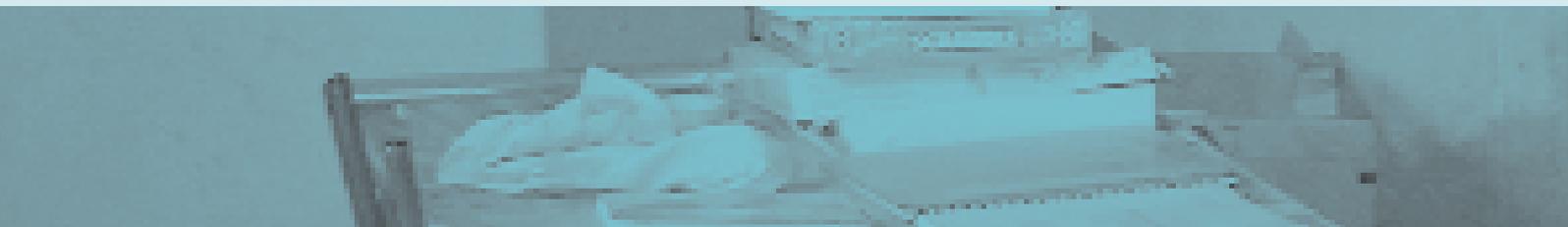
Réalisée pendant l'année scolaire 2000-2001, cette étude est intervenue à un moment bien particulier dans l'histoire du système éducatif togolais. Le passage à l'an 2000 marquait la fin d'une décennie caractérisée par une évolution économique difficile, mais également, de façon paradoxale, par une progression spectaculaire de la scolarisation primaire.



Entre 1990 et 2000, le pays a vu passer de 40 % à 79 % sa proportion d'enfants de la même cohorte à terminer le primaire (la moyenne africaine est de 58 %). Cependant, si ces progrès ont été rendus possibles malgré le contexte défavorable, c'est notamment grâce au recrutement massif d'enseignants non fonctionnaires et sans formation professionnelle initiale. Au moment de l'étude, ceux-ci représentaient les deux tiers des enseignants dans les écoles primaires publiques togolaises. Seuls certains d'entre eux avaient bénéficié, une fois en poste, d'une formation de trois mois (formation de recyclage).

Dans un premier temps, le PASEC a évalué les acquisitions scolaires en français et en mathématiques sur un échantillon d'élèves de deuxième et de cinquième années. Dans un deuxième temps, il a croisé ces résultats avec le type de formation reçue par l'enseignant. Cette analyse a permis de faire ressortir un écart important en termes d'acquisitions entre les élèves dont l'instituteur avait été formé (ne serait-ce que la formation de recyclage de trois mois) et ceux dont l'instituteur n'avait suivi aucune formation. En revanche, cet écart était presque inexistant lorsqu'on comparait la performance des maîtres formés ayant passé le Bac à celle des maîtres formés ayant atteint le niveau BEPC seulement.

Par conséquent, et dans un souci de viser le meilleur rapport coût-efficacité, le PASEC a recommandé que l'on privilégie à l'avenir le recrutement des enseignants de niveau BEPC tout en leur assurant systématiquement une formation professionnelle efficace. Il a également suggéré que l'on réactive les formations de recyclage pour les enseignants qui n'ont pas reçu de formation professionnelle initiale. ■



Sur le terrain...

• Mauritanie

Avec ceci de particulier qu'elle intègre des tests d'arabe aux côtés des tests de français et de mathématiques, l'évaluation PASEC en Mauritanie a vu sa phase de début d'année complétée en décembre 2003. La deuxième phase d'enquête, suivie de la saisie des nouvelles données, devrait être terminée avant le mois d'août.

• Tchad

En novembre 2003, les élèves, enseignants et directeurs choisis pour l'évaluation PASEC ont participé à la première phase de l'enquête, celle de début d'année. Une mission de formation s'est tenue en mai dernier pour appuyer l'équipe nationale dans l'organisation de la collecte des données de fin d'année, qui s'est déroulée en juin.

• Madagascar

La réalisation d'une seconde évaluation diagnostique, sept ans après la première, a débuté en mai dernier. Une première mission a permis de s'entendre sur le déroulement de l'enquête, mais aussi sur l'intégration de tests de langue malgache à l'étude PASEC. Prochaine étape : la préparation de la première phase d'enquête, qui doit se tenir à la rentrée prochaine.

• Bénin

Une première mission d'identification, effectuée en mai dernier, a permis d'amorcer les discussions pour la réalisation d'une étude diagnostique. Les questions de la responsabilité de l'équipe nationale, du budget, de l'adaptation des instruments au contexte scolaire béninois et du choix des participants ont été abordées.

En bref...

Les ateliers de formation du PASEC accueillent de plus en plus de participants

Grâce à un partenariat renforcé avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), 26 membres des équipes PASEC ont pris part en juin dernier au 9^{ème} Atelier international du PASEC qui s'est déroulé à Mbodiène, au Sénégal. Au total, 16 pays étaient représentés, y compris le Maroc et la Guinée-Bissau, invités spécialement pour l'événement. La formation, qui était axée sur l'analyse statistique et les techniques d'échantillonnage, a surtout pris la forme d'ateliers informatiques. Depuis l'année dernière, une participation active de l'AIF aux ateliers annuels du PASEC a permis de faire passer le nombre de participants de 12 en moyenne à près d'une trentaine et de prolonger la durée de la formation.

Le PASEC rend ses résultats accessibles aux non-spécialistes

Pour chacune des évaluations qu'il réalise, le PASEC publie maintenant des brochures synthétisant les principaux résultats de recherche. Brèves, vulgarisées et illustrées, ces brochures s'adressent à tous ceux qui s'intéressent aux enjeux en matière d'éducation dans les pays africains. Deux brochures

ont déjà été produites : *Recrutement et formation des enseignants du premier degré au Togo* et *Le redoublement au Sénégal*. Elles sont disponibles sur demande au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN et seront bientôt en ligne sur le site web de la CONFEMEN.

Le comité scientifique recommande la réalisation de cinq nouvelles études

A l'occasion de sa réunion annuelle qui s'est tenue du 29 mars au 2 avril dernier à Libreville, sur invitation du ministère de l'Éducation du Gabon, le comité scientifique du PASEC a proposé que cinq nouvelles évaluations diagnostiques soient lancées au cours du biennium à venir. Cette recommandation sera soumise pour approbation lors de la prochaine Conférence ministérielle, qui aura lieu en octobre 2004, à Maurice. Par ailleurs, la réunion a permis aux membres du comité, chargé de valider les études PASEC sur le plan scientifique, de se prononcer sur le déroulement des activités de recherche et d'analyse en cours et de formuler des recommandations visant à assurer la qualité des travaux du PASEC. ■



• Cameroun

Le Cameroun étant déjà familier avec le déroulement des études PASEC, la mission d'identification effectuée en mai dernier a facilement permis de poser les bases d'une deuxième évaluation diagnostique. Cette fois, une particularité s'ajoute : l'évaluation devrait également intégrer le sous-système anglophone. D'ici la rentrée prochaine, les opérations de terrain s'organisent.

• Mali

En cours depuis 2001, l'étude thématique portant sur les performances des maîtres contractuels est sur le point d'être finalisée. Une première version du rapport de recherche sera soumise au comité scientifique en août pour validation. L'annonce des résultats aux autorités nationales est prévue pour septembre.

• Niger

L'étude PASEC sur la performance des enseignants volontaires au Niger, qui a débuté en 2001, tire à sa fin. Une première version du rapport de recherche verra le jour en août et sera aussitôt transmise au comité scientifique pour validation. L'annonce des résultats aux autorités nationales devrait avoir lieu en septembre.

• Côte d'Ivoire

De 1995 à 2000, une étude PASEC a permis de suivre une cohorte d'élèves sur tout le cycle primaire. Traitant de l'impact du redoublement sur l'abandon scolaire, cette étude a été relancée en 2004. On prévoit que le travail d'analyse sera achevé en août prochain. ■

AFIDES :

Promouvoir un leadership international en gestion scolaire

La 11^{ème} Biennale de l'Association francophone des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) s'est tenue à Dakar, du 26 au 29 octobre 2003, sur le thème «Directeurs sans frontières, vers l'émergence d'un leadership international en gestion scolaire».

Réunissant plus d'une centaine de participants parmi lesquels une majorité de gestionnaires d'établissements scolaires, des cadres de l'éducation et des partenaires au développement (comme l'AIIF, la CONFEMEN, l'UNESCO-Breda et l'ADEA), les travaux de la Biennale se sont déroulés en ateliers thématiques constituant un cadre riche en échanges d'expériences entre directeurs d'établissements évoluant dans des contextes parfois très différents. Les deux résultats majeurs issus de cette rencontre internationale sont, d'une part, l'élaboration de la «Charte du chef d'établissement scolaire» et, d'autre part, le principe de participer à l'organisation des Assises francophones de la gestion scolaire.

L'atelier sur le leadership a permis de spécifier les compétences du chef d'établissement et les axes de son action. Afin de promouvoir un leadership, il est nécessaire de déterminer le statut du chef d'établissement, le profil de la fonction, le processus d'évaluation permanente liée à la fonction ainsi que le cadre reconnu dans lequel il intervient. L'atelier sur la bonne gouvernance s'est intéressé aux facteurs et aux outils garantissant une meilleure qualité dans la gestion des établis-

sements et une plus grande efficacité des systèmes éducatifs. Parmi les éléments au centre de ces travaux, on peut citer la formation, l'amélioration des cadres réglementaires et des mécanismes administratifs, l'évaluation...

Les travaux portant sur la décentralisation ont donné lieu à un échange d'expériences fructueux tant les réalités vécues des réformes en cours sont complexes et différentes d'un bout à l'autre de l'espace francophone. Le quatrième atelier concernait la professionnalisation de la gestion scolaire et a affiné la définition des différents profils de compétence, la nécessité de formation tant initiale que continue et l'échange permanent d'expériences entre chefs d'établissements au sein d'associations professionnelles. Enfin, l'atelier portant sur la formation a essentiellement passé en revue les voies et moyens d'améliorer la qualité de l'enseignement. A cet égard, les chefs d'établissements et le personnel de direction doivent être des pilotes du changement sur un mode de gestion participatif. ■

Plus d'infos : www.afides.org

Info Education

Confemen Infos n°1

8

EPT : Tous les partenaires appelés

La troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous a réuni, en novembre 2003, à New Delhi (Inde), des Chefs d'Etat, des ministres, des responsables d'organisations internationales et non gouvernementales et des hauts fonctionnaires ainsi que deux délégués du Parlement des enfants afin de procéder au suivi annuel des progrès réalisés vers les objectifs de l'EPT.

La réunion a accueilli le Rapport mondial de suivi de l'EPT 2003/2004 intitulé *Genre et Education pour tous : le pari de l'égalité*. Ce rapport souligne l'importance de la parité, qui constitue une condition *sine qua non* pour assurer la réalisation des autres priorités du développement, conformément aux Objectifs du Millénaire définis par les Nations Unies.

Si des progrès évidents ont été réalisés en matière de parité des sexes dans l'enseignement primaire depuis 1990, il n'en demeure pas moins que la majorité (57 %) des 104 millions d'enfants non scolarisés sont des filles et que près des deux tiers des 860 millions d'analphabètes dans le monde sont

des femmes. Des mesures visant l'alphabétisation des adultes peuvent avoir un effet bénéfique puisque l'on constate un lien évident entre l'éducation des mères et la scolarisation des filles.

Le Groupe de haut niveau demande aux gouvernements de jouer le rôle moteur qui doit permettre la mise en œuvre des politiques et des réformes à travers leurs législations nationales afin de favoriser l'éducation pour tous et l'égalité des sexes. Il leur demande aussi d'accompagner ces politiques et réformes de mesures concrètes telles que la suppression des frais de scolarité et la diminution des coûts indirects (souvent à la charge des parents qui n'en ont pas les moyens) tout en maintenant les investissements en faveur de la qualité de l'éducation.

ADEA :

La quête de la qualité en éducation

La CONFEMEN a participé à la 6^{ème} Biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) qui s'est tenue à Grande Baie, Maurice, du 3 au 6 décembre 2003 et qui a réuni quelque 400 acteurs du monde l'éducation.

Plus de 40 ministres africains de l'éducation accompagnés de hauts fonctionnaires, techniciens, experts et chercheurs de divers domaines de l'éducation étaient présents aux côtés des représentants d'organismes de coopération bilatéraux et multilatéraux pour participer à ce rendez-vous continental de l'éducation sur le thème : « La quête de la qualité : à l'écoute des expériences africaines ».

La Biennale a passé en revue un large éventail de composantes de la qualité de l'éducation à travers plusieurs panels et réunions thématiques qui ont été autant d'occasions de très riches échanges d'expériences. En matière d'évaluation, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) a présenté un bilan des expériences régionales d'évaluation des apprentissages. De nombreuses études de cas ont été présentées, notamment sur les stratégies de financement, les politiques éducatives, l'évaluation des partenariats, les réformes en cours et la pertinence des apprentissages.

Le développement professionnel de l'enseignant a été au centre du débat sur l'amélioration de la qualité. Les expériences de pays tels que le Bénin et la Guinée ont permis d'illustrer des cas de réussite en matière de formation des enseignants où une plus grande place a été donnée à la pratique. Il a égale-

ment été question de formation des enseignants à distance, notamment à travers l'expérience de Maurice.

L'utilisation des langues nationales peut également jouer un rôle dans la qualité de l'apprentissage, comme en témoigne l'expérience menée en Zambie, où le recours à la langue maternelle dès le cycle primaire a permis d'enregistrer des résultats probants en matière d'acquisitions en mathématiques, lecture et écriture.

L'organisation des systèmes éducatifs de nombreux pays d'Afrique est directement touchée par les processus de décentralisation en cours qui impliquent une nouvelle approche et l'intervention de nouveaux acteurs, comme les collectivités locales et les services décentralisés des Etats. C'est aussi l'occasion de générer de nouvelles formes de partenariats au niveau local et de mobiliser et d'impliquer la société civile et les communautés pour une « citoyenneté scolaire ».

Enfin, une table ronde sur le HIV/SIDA et la qualité de l'éducation. La pandémie a un impact négatif important sur la scolarisation et constitue une menace pour la qualité de l'éducation.

Plus d'infos : www.adeanet.org



à se mobiliser

L'adoption de mesures favorisant l'éducation des filles en tenant compte de la question du genre dans les programmes est une autre piste à envisager.

Les pays donateurs et les organismes internationaux doivent pour leur part tenir les engagements pris à Dakar en faveur de l'EPT afin de combler l'écart entre les ressources actuelles allouées au financement de l'éducation de base et le montant nécessaire pour atteindre les objectifs de l'EPT. Le déficit de ressources en faveur de l'EPT appelle une meilleure coordination des efforts consentis par les donateurs.

Les organisations non gouvernementales et la société civile sont également appelées à jouer pleinement leur rôle en faveur de l'EPT et de la scolarisation des filles. Par leur ancrage sur le terrain et dans le contexte des politiques de décentralisation adoptées, ils peuvent constituer un relais essentiel pour apporter une meilleure réponse aux besoins locaux, notamment en zones rurales. ■



Francophonie : Faciliter l'accès aux

Le Symposium sur l'accès aux financements internationaux, organisé par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, a réuni du 5 au 7 mai 2004 à Paris près de 400 participants.

Parmi ceux-ci, une dizaine de ministres des Finances des pays d'Afrique francophones, des délégués des États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, des responsables d'organisations internationales et de banques de développement, (Banque mondiale, Banque africaine de développement, FMI, OCDE, PNUD, Unesco, Union européenne, Commonwealth...), d'organisations régionales (BEI, BIDC, UEMOA, BOAD, CEMAC...), d'organismes bilatéraux de développement et d'organisations non gouvernementales.

Ce Symposium est le fruit d'un processus de concertation initié en 2003 par la tenue de trois tables rondes sectorielles, dont une dédiée au financement de l'éducation et de la formation. L'éducation/formation constitue un secteur prioritaire de financement du développement au même titre que la santé et l'accès aux ressources essentielles.

Des propositions concrètes ont été formulées dans les domaines de l'économie et du développement durable, de l'éducation et de la formation, de la culture ainsi que de la bonne gouvernance. En marge des ateliers thématiques, la deuxième journée des travaux du Symposium a été consacrée à divers forums de discussion donnant la parole à la société civile et

illustrée par des expériences concrètes et novatrices. L'un de ces forums s'est penché sur la conversion de dettes en projets de développement pour les pays pauvres très endettés (initiative PPTÉ), un autre portait sur l'accès aux financements en situation de crise, de post-crise et de transition.

Dans le cadre de l'atelier sur l'éducation, Mme Adiza Hima, Secrétaire Générale de la CONFEMEN, a modéré les travaux de la session consacrée à l'amélioration des modalités de financement et de fabrication du livre scolaire dans les pays en développement. Les trois autres sessions de cet atelier thématique ont concerné :

- l'efficacité des politiques et techniques budgétaires nationales ;
- l'utilisation optimale des financements internationaux ;
- l'amélioration des stratégies de développement et de coordination des opérateurs publics et privés du secteur de l'éducation et de la formation.

La CONFEMEN était également représentée par Mme Diane Simpson, Conseillère à la programmation et MM. Mbaye Ndoumbé Guèye et André Guyétant, respectivement correspondants nationaux du Sénégal et de la France.



UNESCO : Vers les sociétés du savoir

Lors de la 32^{ème} Conférence générale de l'UNESCO, une table ronde ministérielle s'est tenue à Paris, en octobre 2003, sur les «sociétés du savoir».

Le communiqué final met l'accent sur le fait que l'édification de sociétés du savoir est un moyen essentiel pour améliorer la qualité de vie des citoyens et la vitalité économique des sociétés. En outre, elle confère une dimension humaniste au processus de mondialisation. Si l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) fut au cœur du débat, leur utilisation doit répondre à des normes professionnelles et éthiques et reposer sur les droits de l'humain, le respect de la vie privée et de la dignité humaine, et la solidarité. En prélude au Sommet mondial sur la société de l'information, il fut notamment question des inégalités existantes et de la fracture numérique qu'il convient de combler par des initiatives porteuses de développement et facilitant l'accès du plus grand nombre aux savoirs, en particulier dans les pays du Sud qui ne doivent pas uniquement être consommateurs mais également producteurs de contenus.

Le rôle des TIC comme instruments au service de l'éducation a été souligné et l'éducation de qualité, identifiée comme «seul moyen de susciter les changements profonds que nous souhaitons introduire dans nos sociétés». Pour ce faire, l'accès à une culture de l'information, qui favorise une évaluation critique de l'information, doit constituer un élément essentiel de l'éducation à tous les niveaux. Cela suppose une nouvelle méthode d'approche de l'information et du savoir. Les enseignants constituent un élément moteur de cette approche et ils doivent être associés dès le départ aux réformes éducatives. ■

financements internationaux



Les résultats du Symposium seront pris en compte dans le cadre de la préparation du 10^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, qui se

tiendra à Ouagadougou (Burkina Faso) en novembre 2004. ■

Plus d'infos : www.agence.francophonie.org



CONFEMEN Infos est une lettre d'information trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et aux partenariats dans le secteur de l'éducation, ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle publiée par le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN et est également en ligne à l'adresse www.confemen.org

Directrice de publication : [Adiza Hima](#)
Rédacteur en chef : [Bernard Verschueren](#)
Rédaction : [Bernard Verschueren](#) et [Katia Vianou](#)

Conception graphique et impression :  POLYKROME

Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN
Immeuble Kébé Extension 3ème étage
BP 3220 – Dakar – Sénégal
Tél. : (221) 821 60 22
Fax : (221) 821 32 26
E-mail : confemen@sentoo.sn

www.confemen.org



Nouveaux visages au STP

Le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN a connu un certain nombre de mouvements dernièrement, avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

Personnel cadre

Alain Patrick Nkengne Nkengne est de nationalité camerounaise. Agé de 26 ans, il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux statistiques obtenu à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar (Département de la Statistique et de la Démographie). Il a travaillé avec le réseau FASAF (Famille et scolarisation en Afrique) dans l'étude des déterminants familiaux de la scolarisation au Burkina Faso. Il a, ensuite, été consultant au Bureau régional pour l'Education en Afrique de l'UNESCO où il a participé à la rédaction du document statistique du MINEDAF VIII. Consultant à la CONFEMEN durant 4 mois, il a été recruté, en mars 2003, comme Conseiller technique dans le cadre du PASEC.

Odile Simon est de nationalité française. Agée de 27 ans, Odile est diplômée de l'Institut de Mathématiques Appliquées à Angers où elle a obtenu une licence et une maîtrise en MASS (Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales) ainsi qu'un DESS en Mathématiques Appliquées et Informatique – spécialisation en statistique. Après des stages d'études en entreprises, Odile a travaillé durant six mois dans le service marketing du pôle financier de La Poste. Odile a rejoint l'équipe du PASEC

en mars 2004 en tant que Conseillère technique.

Bernard Verschueren est de nationalité belge. Agé de 40 ans, il est diplômé en Journalisme et Communication de l'Université Libre de Bruxelles. Bernard a démarré sa carrière au Burkina Faso au sein de la Fédération Panafricaine des Cinéastes. En Belgique, il fut producteur et animateur radio à la Radio Télévision belge d'expression française. Pendant plus de cinq ans, il a été chargé de l'information et de la communication au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à Sao Tomé et Príncipe et au Sénégal. Il a réalisé plusieurs vidéos et a travaillé comme consultant pour plusieurs organisations dont le projet international « Millénaire pour l'Afrique ». Bernard a rejoint le STP en octobre 2003 comme conseiller en communication, mis à disposition par la Communauté française de Belgique à travers l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE). ■



Stagiaires

Pierre André est de nationalité française. Agé de 23 ans, il réalise de juin à août 2004 un stage au PASEC dans le cadre de sa formation à l'Ecole Polytechnique, une école d'ingénieurs généralistes française. Son stage porte sur les analyses coût-efficacité et leur application à la méthodologie PASEC.

Beïfith Kouak Tiyab et Josué Babalola sont respectivement de nationalités togolaise et béninoise. Agés de 26 ans, ils ont fait, de mars à juin 2004, un stage de fin d'études dans le cadre de leur formation de statisticien à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (Département de Statistique et de Démographie). Ils ont travaillé sur les résultats des analyses d'enquête du PASEC et doivent rédiger un mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'ingénieur des travaux statistiques.

Mélanie Verreault est de nationalité canadienne. Agée de 28 ans, elle est titulaire d'une licence en anthropologie, d'un diplôme d'études supérieures en gestion du HEC de Montréal, ainsi que d'un MBA en gestion internationale de l'Université Laval. Elle a été adjointe administrative à l'Université McGill puis chargée de projets au Fonds Jeunesse Québec. En octobre 2003, Mélanie s'est jointe à l'équipe

PASEC dans le cadre du Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales du Ministère des Relations internationales du Québec. Au cours de ce stage de six mois prolongé par un contrat de deux mois, elle a notamment contribué à la diffusion des résultats des études du PASEC et à l'organisation de l'Atelier international PASEC 2004.

Katia Vianou est de nationalité canadienne. Agée de 26 ans, elle possède une licence en études françaises de l'Université de Sherbrooke et un master en communication de l'Université du Québec à Montréal. Katia a occupé pendant deux ans un poste de rédactrice dans une agence de communication montréalaise et compte également à son actif plusieurs expériences en communication et relations publiques, notamment à l'Agence canadienne de développement international et chez Bombardier Aéronautique. Succédant à Mélanie Verreault dans le cadre du même programme de stages, Katia a rejoint la CONFEMEN en mai 2004 pour appuyer le PASEC dans ses efforts de communication. ■